

Le parlement suisse est «semi-professionnel», avec un parlementaire sur trois qui se consacre uniquement à la politique, selon une étude. Les salarié-es sont très peu présent-es

LeCourrier-08.10.2024

Des élu-es homogènes?

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE DUPONT

Politique ► Sous la Coupole, les professions indépendantes tiennent toujours une place de choix et les salarié-es restent très minoritaires, selon l'étude sociodémographique d'Andrea Pilotti, de l'Institut d'études politiques de l'université de Lausanne. Le groupe des «parlementaires de profession» connaît une progression importante. Entretien.

Comment le visage du parlement a-t-il évolué?

Andrea Pilotti: Je constate surtout une stabilité dans la composition de l'Assemblée fédérale, sur le plan professionnel. On a tendance à dire que nous avons en Suisse un parlement de milice, qui assure une proximité entre la population et les élu-es. Mais en prenant des critères objectifs, comme la profession, on voit qu'il n'y a pas de représentativité parfaite. Au parlement, les professions indépendantes sont largement dominantes (48% des élu-es), comme il y a cent septante-cinq ans. Suivent les dirigeants patronaux et les secrétaires syndicaux. Depuis le début des années 2000, nous avons vu arriver des «parlementaires de profession», qui font le choix de se consacrer exclusivement ou presque à leur mandat parlementaire. Enfin, les salarié-es, qui représentent 80 à 90% de la population active, ne sont que 11% sous la Coupole. Leur présence a même tendance à diminuer.

Quel est l'impact de cette faible représentation des salarié-es ?

Avoir une représentativité parfaite relève de l'utopie. Ce qui interpelle, c'est la déformation du miroir. Il manque une diversité de parcours et d'expériences de vie sous la Coupole. S'efforcer d'inclure des profils variés d'élu-es, c'est une manière de pouvoir mieux interagir avec l'électorat, qui peut alors s'identifier plus facilement. Les données sur les votations et les élections montrent que les plus précaires ont davantage tendance à s'abstenir que celles et ceux qui ont une situation économique aisée ou une position professionnelle dirigeante. Cela restreint le groupe de personnes



Au Conseil national, un quart des élu-es sont des parlementaires professionnel-les, contre près de la moitié au Conseil des Etats. KEYSTONE

qui participent à la prise de décisions politiques.

Selon votre étude, un tiers des élu-es sont des «parlementaires de profession». Cela signifie que le métier de parlementaire fait vivre?

Chaque parlementaire reçoit un forfait annuel de base de 59 000 francs brut. Avec les indemnités, la participation aux commissions, ces élu-es gagnent en moyenne pas moins de 90 000 à 100 000 francs. Les sénateurs et sénatrices touchent davantage et certains arrivent à 130 000, voire 140 000 francs, en étant par exemple président-e ou rapporteur-ses de commission. Ce sont des revenus corrects au vu des responsabilités, mais pas incroyable par rapport à l'Autriche, à la Norvège ou aux Pays-Bas, pays de taille similaire où les rémunérations de base sont deux fois plus éle-



«Il manque une diversité de parcours et d'expériences de vie sous la Coupole»

Andrea Pilotti

vées. Certain-es élu-es, à gauche surtout, rétrocèdent une partie de ces montants au parti national et à leur section cantonale. Cette rémunération a permis l'arrivée de parlementaires de profession, qui représentent effectivement un tiers des élu-es aujourd'hui. Nous pouvons dire que nous faisons face à un parlement semi-professionnel.

C'est une bonne ou une mauvaise nouvelle?

Offrir de meilleures conditions matérielles est positif. L'évolution vers un parlement semi-professionnel est liée au système de commissions permanentes, introduit en 1991. Cela a amené une spécialisation des élu-es, qui doivent aussi trouver le temps de participer aux commissions, dans lesquelles se fait la majorité du travail. Entre les quatre sessions plénières annuelles de trois semaines et la

participation aux commissions, leur agenda est bien chargé. Et certain-es ont fait le choix de se consacrer uniquement au travail parlementaire. C'est une bonne nouvelle parce que la mise en place de commissions permanentes a renforcé le rôle du parlement, en mesure de mieux exercer sa fonction de contrôle des activités du Conseil fédéral et de l'administration. Dans le passé, le parlement était défini comme une simple caisse d'enregistrement de décisions prises par l'exécutif et les hauts fonctionnaires.

Quelles différences constatez-vous entre les deux Chambres?

Au Conseil des Etats, près de la moitié des élu-es sont des parlementaires professionnel-les. Au Conseil national, c'est une personne sur quatre. Cette différence n'est pas surprenante. Les deux Chambres ont

le même nombre de commissions permanente et les sénateur-ses, beaucoup moins nombreux-es, ont donc une charge de travail plus élevée.

La proportion d'universitaires est plus élevée parmi les femmes élues que parmi leurs homologues masculins.

Comment l'expliquez-vous?

L'élection de 2023 était importante pour comprendre si l'avancée de 2019 était conjoncturelle ou si elle relevait d'un changement de tendance à moyen terme. On a vu qu'il n'y a pas eu le recul que certain-es pouvaient craindre. Les femmes n'ont perdu que deux sièges et leur proportion a augmenté au Centre et au PLR. Seule l'UDC fait encore exception.

Depuis les premières générations de femmes élues au parlement, leur profil est plus universitaire que celui des hommes. Elles ont compensé le fait qu'elles n'avaient pas de carrières militaires ou de sièges dans les conseils d'administration de grandes entreprises, ce qui était alors la voie royale pour accéder à l'Assemblée fédérale. Aujourd'hui, deux tiers des élues ont un titre universitaire, contre la moitié des élus. L'écart s'est creusé par rapport à 2019.

Outre l'agriculture, les carrières militaires restent aujourd'hui un atout pour accéder au parlement...

Malgré un recul sur le long terme, les officiers hauts gradés représentent encore 15% des élu-es alors que moins de 1% des hommes sont officiers en Suisse. Si l'on prend l'ensemble de la population, femmes comprises, cela doit tourner autour de 0,3% de la population. Les officiers sont sans surprise majoritairement des élu-es UDC et PLR. Ils amènent leurs compétences et leur expérience dans le débat et influencent la prise de décision au sein de leurs députations, dans une logique de lobbying. Historiquement, la défense des intérêts de l'armée est bien représentée. On l'a vu de manière assez évidente dans les votes de ces dernières semaines, lorsque le parlement décide de couper dans tous les budgets et d'augmenter celui de l'armée. Le contexte international y est favorable, mais la présence d'officiers a également pesé. I